

Pierre Béliveau, Bernard Letendre, *Précis élémentaire de la preuve pénale*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1992, 151 pages, ISBN 2-89400-007-3

Chambre des notaires du Québec, *Cours de perfectionnement du notariat*, n° 2, Montréal, Société québécoise d'information juridique, 1990, 505 pages, ISBN 0316-1234

Daniel Dumais, Daniel Larrivée, *Aide-mémoire 214 — Assurance de personnes*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1992, 54 pages, ISBN 2-89127-214-5

Clément Fortin, *Acheter ou vendre votre petite entreprise au meilleur prix*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1992, 259 pages, ISBN 2-89127-230-7

Nicole Lacasse, Louis Perret, Jean-Émile Denis (sous la direction de), *Les contrats internationaux de distribution (droit et gestion)*, Collection Bleue, Montréal, Les Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1992, 240 p., ISBN 2-89127-213-7

Maurice Martel, Paul Martel, *La compagnie au Québec; Les aspects juridiques*, volume 1, Montréal, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1992, 1021 pages, ISBN 2-920-831-30-5

Jacques-Yvan Morin, Francis Rigaldies, Daniel Turp, *Droit international public, Notes et documents, Tome II : Documents d'intérêt canadien et québécois*, 2^e éd., Montréal, les Éditions Thémis Inc., 1992, 1054 pages, ISBN 2-89400-011-1

Yvon Renaud, Jean-Louis Baudouin, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, Montréal, Judico, Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1992, 724 pages, ISBN 2-920831-33-X

Josée Laliberté, Gina Lévesque, Michèle Lafontaine et Marcel Lacoursière

Volume 24, numéro 3, septembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056932ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056932ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laliberté, J., Lévesque, G., Lafontaine, M. & Lacoursière, M. (1993). Compte rendu de [Pierre Béliveau, Bernard Letendre, *Précis élémentaire de la preuve pénale*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1992, 151 pages, ISBN 2-89400-007-3 / Chambre des notaires du Québec, *Cours de perfectionnement du notariat*, n° 2, Montréal, Société québécoise d'information juridique, 1990, 505 pages, ISBN 0316-1234 / Daniel Dumais, Daniel Larrivée, *Aide-mémoire 214 — Assurance de personnes*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1992, 54 pages, ISBN 2-89127-214-5 / Clément Fortin, *Acheter ou vendre votre petite entreprise au meilleur prix*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1992, 259 pages, ISBN 2-89127-230-7 / Nicole Lacasse, Louis Perret, Jean-Émile Denis (sous la direction de), *Les contrats internationaux de distribution (droit et gestion)*, Collection Bleue, Montréal, Les Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1992, 240 p., ISBN 2-89127-213-7 / Maurice Martel, Paul Martel, *La compagnie au Québec; Les aspects juridiques*, volume 1, Montréal, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1992, 1021 pages, ISBN 2-920-831-30-5 / Jacques-Yvan Morin, Francis Rigaldies, Daniel Turp, *Droit international public, Notes et documents, Tome II : Documents d'intérêt canadien et québécois*, 2^e éd., Montréal, les Éditions Thémis Inc., 1992, 1054 pages, ISBN 2-89400-011-1 / Yvon Renaud, Jean-Louis Baudouin, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, Montréal, Judico, Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1992, 724 pages, ISBN 2-920831-33-X]. *Revue générale de droit*, 24(3), 453–458.
<https://doi.org/10.7202/1056932ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

NOTULES

Pierre BÉLIVEAU, Bernard LETENDRE, *Précis élémentaire de la preuve pénale*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1992, 151 pages, ISBN 2-89400-007-3.

Au Canada, comme dans la plupart des pays de droit anglo-saxon, un code de preuve pénale est inexistant. Ainsi, les règles de preuve pénale se retrouvent, à quelques exceptions près, dans la jurisprudence. C'est donc à même les décisions rendues par les tribunaux que le juriste puise les règles dont il fait usage. Cependant, ces règles sont en constante évolution et l'objet du présent ouvrage est de fournir au lecteur un aperçu du droit de la preuve pénale, tel qu'il se présente après dix ans d'influence de la Charte.

Cet ouvrage se divise en deux parties, chacune comprenant deux chapitres. La première expose les sources du droit de la preuve, plus particulièrement les sources constitutionnelles telles que la *Charte canadienne des droits et libertés* et les sources non constitutionnelles, soit les lois et la jurisprudence.

Dans la deuxième partie, les auteurs traitent des règles de la preuve proprement dites, en abordant d'abord les principes généraux de la preuve pénale tels que la présomption d'innocence et la règle de la liberté de la preuve. Par la suite, ils exposent les règles particulières qui régissent l'admissibilité des preuves soit, les règles applicables aux preuves matérielles d'une part et les règles applicables aux preuves tirées des personnes d'autre part. Les preuves tirées des déclarations faites devant la police ou le juge sont, quant à elles, étudiées en dernier.

Cet ouvrage contient une liste d'abréviations et un index analytique mais aucune table des arrêts ou de la jurisprudence citée n'est donnée. Cette absence peut cependant s'expliquer par le fait que ce texte a été préparé, en premier lieu, pour diffusion lors d'un séminaire sur la preuve en droit comparé tenu à Syracuse en Italie. Ce n'est qu'après consultation avec l'éditeur qu'il a semblé utile aux auteurs de le publier.

Bien que visant tout d'abord un auditoire majoritairement européen, cet

ouvrage s'avère un outil précieux pour les juristes canadiens pratiquant ou s'intéressant au droit pénal. En effet, on y trouve un exposé à jour des règles élémentaires sur le droit de la preuve pénale au Canada.

Josée LALIBERTÉ

CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC, *Cours de perfectionnement du notariat*, n° 2, Montréal, Société québécoise d'information juridique, 1990, 505 pages, ISBN 0316-1234.

Ce volume recueille les conférences tenues à Québec, les 2 et 3 novembre 1990, dans le cadre des sessions des Cours de perfectionnement de la Chambre des notaires du Québec.

Notons, au départ, que, comme d'habitude, chacun des dix textes de ce numéro est accompagné d'une table des matières, d'un index analytique et d'une bibliographie permettant une consultation rapide au lecteur recherchant un point de droit particulier. Cependant, comme plusieurs des articles portent sur un même sujet, un index analytique général aurait sûrement été d'une très grande utilité pour les lecteurs.

Les quatre premières conférences portent sur la copropriété. M^e Serge Allard signe *La valeur relative des fractions en copropriété divise*. Après avoir fourni une définition de la valeur relative des fractions d'une copropriété, l'auteur établit les critères servant à déterminer cette valeur et nous donne les moyens de la modifier.

Un principe et quelques règles d'interprétation en matière de copropriété divise constitue le deuxième article du volume. Dans une première partie, M^e Bernard J. Landry, auteur de ce texte, examine les objectifs et les principes contenus dans la législation relative à la copropriété. Dans un deuxième temps, l'auteur détermine le sens à donner à certaines notions propres au domaine de la copropriété, comme par exemple la notion de fraction, celle de valeur relative, de destination et de droit de propriété. Toute cette étude est

effectuée dans le but de faire ressortir l'interprétation à donner aux conventions de copropriété.

La notion de destination de l'immeuble est étudiée plus particulièrement dans le troisième texte de ce volume. L'auteur Serge Binette cerne bien ce concept en fournissant la définition, le but et les objets de cet élément important des contrats de copropriété. Comme son titre l'indique, *La notion de la destination et le régime de l'article 442f du Code civil en matière de copropriété divise*, la deuxième partie du texte est consacrée à l'étude de l'assemblée générale des copropriétaires (art. 442f C.c.B.-C.). Ce dernier sujet est également abordé dans *Le budget de la copropriété et l'assemblée générale des copropriétaires*, que signe M^e Roger Comtois.

M^e Gérard Guay, dans son texte *Questions pratiques concernant le mandat donné dans l'éventualité de l'incapacité et les régimes de protection aux majeurs incapables*, élabore dans ses moindres détails les différents éléments constituant cette institution juridique qu'est le mandat en cas d'incapacité. Les règles applicables aux régimes de protection des majeurs incapables viennent compléter ce texte de manière à donner au lecteur une vue d'ensemble de ce domaine de notre droit.

Le texte suivant traite de *La société en commandite* et est signé par M^e Gaétan Maltais. Après avoir étudié cette forme de société sous ses aspects civils et les différentes formes que peut revêtir la détention d'un immeuble, l'auteur aborde les avantages et les inconvénients que comporte l'acquisition d'un immeuble par le biais d'une société en commandite.

M^e Pierre Ciotola et M^e Nicole Gagnon signent conjointement *Conflits matrimoniaux et partage des biens*. Les effets du mariage sont d'abord étudiés surtout en rapport avec le patrimoine familial. Par la suite, les contrats de mariage et les régimes matrimoniaux sont abordés en regard de certaines questions spécifiques. Finalement, les auteurs traitent du partage des biens dans l'éventualité d'une séparation de corps ou d'un divorce.

Réflexions sur la responsabilité civile du notaire est le titre de l'article que signe l'avocat François Aquin. Ce dernier présente d'abord le concept de faute, pour ensuite nous entretenir de la preuve par un expert dans les causes de responsabilité notariale, et puis finalement des obligations du

notaire. M^e Aquin termine son exposé en élaborant sur la confection possible d'écrits permettant d'écarter certaines obligations du notaire.

Le texte suivant traite d'un sujet beaucoup plus pratique, soit celui de *L'application de la T.P.S. dans un bureau de notaires*. À travers la trentaine de pages qui composent son texte, M^e Paul D. Gagné nous entretient, dans le contexte de la pratique notariale, de l'inscription à la T.P.S., de sa perception et du paiement de cette taxe fédérale.

M^e Michel Bélanger, directeur du Centre du droit de l'environnement, signe le dernier texte de cet ouvrage : *Les récents développements en droit de l'environnement : L'application du principe « pollueur-payeur » ou « notaire-payeur »*. Après avoir élaboré sur la contamination des sols et sur la *Loi sur la qualité de l'environnement*, M^e Bélanger, comme le titre de son texte le laisse entendre, nous parle des impacts évidents qu'une telle législation amène au niveau de la pratique notariale.

Soulignons, en terminant que la plupart des textes composant ce numéro des *Cours de perfectionnement du notariat* sont accompagnés de plusieurs annexes complétant de façon efficace le contenu de ces développements doctrinaux.

Gina LÉVESQUE

Daniel DUMAIS, Daniel LARRIVÉE, Aide-mémoire 214 — Assurance de personnes, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1992, 54 pages, ISBN 2-89127-214-5.

Nouvelle publication de la désormais célèbre Collection Aide-mémoire, cet ouvrage est consacré à l'assurance de personnes. S'inscrivant dans la même lignée que les fascicules précédents, il synthétise les notions d'assurance-vie, d'assurance accident ou maladie (les auteurs empruntent plutôt l'expression assurance accident et/ou maladie, qui nous semble disgracieuse dans un tel contexte) dans le but de faciliter la tâche des procureurs qui représentent un assuré ou un bénéficiaire confronté à un problème en la matière. Chose importante à noter, l'ouvrage ne vise en aucun cas l'avocat qui agit pour le compte d'un assureur.

La courte introduction rappelle le contexte législatif dans lequel l'assurance de

personnes doit évoluer, soit les différentes règles du *Code civil du Bas-Canada*, la *Loi sur les assurances* et la *Loi sur les intermédiaires de marché*. De plus, on y clarifie le rôle de certains intervenants pour permettre au praticien de mieux s'y retrouver.

La partie A traite spécifiquement du cas où un client revendique le produit d'une assurance-vie suite au décès de la personne assurée. Les auteurs mentionnent avec précision toutes les informations et les documents devant être obtenus du client qui consulte. (À titre d'exemples : identification du bénéficiaire et de l'assuré, origine et contenu des polices d'assurance en cause, état des démarches faites auprès de l'assureur ou de l'intermédiaire, copies des différents rapports et documents pouvant avoir été rédigés suite au contrat). Puis, ils énumèrent les démarches préliminaires qui devront être entreprises, celles-ci consistant principalement à vérifier les faits et les sources de conflits. Finalement, le déroulement des procédures est expliqué, en référant aux modèles d'actes de procédure retrouvés à la partie E de l'ouvrage.

La réclamation d'une prestation d'invalidité en vertu d'un contrat d'assurance-maladie ou accident fait l'objet de la partie B. On indique ici encore les informations et les documents à obtenir, les démarches à entreprendre et le déroulement des procédures (toujours en référant au modèle de la partie E). On constate alors plusieurs similarités avec l'assurance-vie, puisque les auteurs se contentent de renvoyer le lecteur aux sections étudiées précédemment. Cependant, ils apportent les nuances pertinentes en les intégrant logiquement au texte.

Curieusement, les parties C et D s'écartent du cheminement normal d'un dossier, pour considérer des aspects plus théoriques, à la base de tout recours : le contrat d'assurance en lui-même (les différentes protections existantes, les clauses générales et particulières, les avenants, la proposition), et les principes généraux de l'assurance de personnes (la prime, la formation et la prise d'effet du contrat, les déclarations et réticences, l'intérêt d'assurance, etc.). Une telle disposition facilite certes la consultation rapide du volume pour le praticien initié à ce domaine et confirme certainement le caractère pratique de la Collection. Par ailleurs, le lecteur notera plusieurs références à la jurisprudence, particulièrement dans la partie D (rappel théorique des notions d'assurance de personnes).

Bref et bien structuré, cet ouvrage de la Collection Aide-mémoire pourra sans contredit être utile pour le procureur désirant présenter une réclamation complète pour le bénéficiaire.

Michèle LAFONTAINE

Clément FORTIN, *Acheter ou vendre votre petite entreprise au meilleur prix*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1992, 259 pages, ISBN 2-89127-230-7.

Cet ouvrage se veut une simplification des étapes entourant la vente ou l'achat d'un commerce et s'adresse principalement aux personnes qui s'appêtent à se lancer dans une telle aventure. Les intermédiaires, agissant dans le domaine, trouveront également dans ce volume un outil très utile.

M^e Clément Fortin, avocat et auteur de ce livre, a voulu par ce texte rendre accessible au grand public de l'information qui est généralement réservée aux spécialistes. Le style de rédaction de l'ouvrage traduit bien cet objectif. En effet, le livre se compose de courts chapitres et le langage qu'on y utilise est clair et précis. De plus, chaque thème est expliqué à l'aide d'exemples concrets.

Toutes les étapes entourant la vente et l'achat d'un fonds de commerce sont envisagées dans ce volume. Dans les deux premiers chapitres, l'auteur discute de l'acquisition d'une entreprise ou d'une franchise. Le chapitre III est consacré aux spécialistes de l'achat et de la vente d'entreprise, comme par exemple, les courtiers immobiliers, les notaires, les avocats et les comptables. On y explique le rôle que chacun d'eux remplit dans de telles transactions.

La démarche à suivre dans l'achat d'un commerce est développée dans la quatrième partie intitulée : *La recherche d'un commerce ou d'une entreprise*. Le chapitre suivant contient un processus similaire mais, cette fois, applicable dans le cas de la vente d'un fonds de commerce.

Le chapitre VI nous fournit les éléments essentiels pour être en mesure de procéder à la lecture des états financiers d'un établissement, souvent révélateur de la situation financière d'une entreprise.

Les quatre chapitres suivants traitent de sujets reliés à la détermination du

prix d'une exploitation. D'abord, on analyse les différents sens que peut revêtir le mot valeur dans le milieu commercial. Ensuite, l'auteur expose quelques techniques afin d'évaluer les éléments d'actif, l'achalandage et les bénéfices d'une entreprise.

Le chapitre XI établit une comparaison entre une transaction visant l'achat des éléments d'actif et celle concernant l'acquisition des actions d'une entreprise.

Le chapitre suivant étudie les implications fiscales, pour l'acheteur et pour le vendeur, entraînées par une transaction sur un fonds de commerce.

Finalement, les chapitres XIII à XV traitent respectivement des modalités de paiement, de la rédaction des contrats entourant une vente et du cortège de taxes que cause une transaction immobilière.

Notons également que la seconde partie du volume contient une table des appendices où l'auteur fournit aux lecteurs des exemples de documents qui seront nécessaires lors de la transaction. Mentionnons, à titre d'exemples, le contrat de courtage, la promesse d'achat et le contrat de vente. M^e Fortin complète son livre avec une bibliographie, une table des matières et un index analytique.

Gina LÉVESQUE

Nicole LACASSE, Louis PERRET, Jean-Émile DENIS (sous la direction de), *Les contrats internationaux de distribution (droit et gestion)*, Collection Bleue, Montréal, Les Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1992, 240 p., ISBN 2-89127-213-7.

La distribution des produits canadiens à l'étranger est l'une des assises de notre croissance économique et de notre stabilité sociale. Fruit du colloque tenu à Hull le 17 octobre 1990 et regroupant les textes de onze spécialistes du commerce international en matière de droit et de gestion des contrats internationaux de distribution, cet ouvrage traite principalement des différentes stratégies de distribution, des intermédiaires canadiens et étrangers, de la négociation et de la rédaction des contrats correspondants; et ce, plus particulièrement dans une perspective de pénétration des marchés européens et américains.

Le volume est divisé en trois grands thèmes: « Méthodes de distribution et implications juridiques », « Contracter avec une maison de commerce installée à l'étranger ». Sous chacune de ces rubriques, les différents auteurs exposent quelques facettes qui leur ont semblé spécialement importantes.

Dans un premier temps, quatre intervenants abordent les implications juridiques des méthodes de distribution. Jean-Émile Denis, professeur à la Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa, présente une vue d'ensemble du contexte de la distribution internationale faite par les entreprises canadiennes.

Fabio Bortolotti, professeur à l'Université de Bologne et président du Comité de rédaction des Guides contractuels sur l'agence et la concession de la C.C.I., signale les clauses essentielles des contrats d'agence et de distribution, en insistant plus particulièrement sur la clause « ducroire ».

Daniel Alain Dagenais, avocat chez Lavery O'Brien, identifie les garanties pouvant figurer dans un contrat de distribution, ainsi que les clauses limitatives de responsabilité qui sont alors permises, en plus d'aborder les incidences de la fin du contrat.

Finalement, Paul Lagarde, professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) soulève les problèmes de droit international que peut causer la conclusion d'un contrat lorsque les parties n'ont pas prévu la loi applicable à leur convention.

Dans un deuxième temps, trois spécialistes informent le lecteur sur les possibilités de négocier par l'intermédiaire des maisons de commerce. Vanessa Tourangeau, de Canadex, introduit la notion d'organisme d'achat: son fonctionnement, les services offerts par un tel organisme et la clientèle qui pourrait profiter de ces services.

Dieter Hollweck, de Overseas Projects Corp. of Canada amène les intéressés, par un exposé global sur l'environnement du commerce international, à voir quelles sont les activités d'une maison de commerce qui agit comme gestionnaire des exportations.

Enfin, Emmanuel Kampouris, président de Bethune Import-Export (Montréal), donne de précieuses informations quant aux trois genres de contrats pouvant intervenir entre le négociant international et l'exporta-

teur : l'accord de principe, le contrat ponctuel de transaction et l'accord de développement et de mise en marché.

La troisième et dernière partie place le lecteur dans une perspective relativement différente : le contrat fait avec un intermédiaire étranger. Leon L. Wolf, Esq., avocat chez Strauss & Troy (Cincinnati) et membre de la National Association of Manufacturers' Agents of the United States, explique la clé de la réussite d'une relation manufacturier/agent : une clause déterminant la loi applicable et un contrat bien rédigé, dans un contexte de bonne foi et de communication franche et ouverte.

Dans un même ordre d'idées, James Leavy, avocat, et Alain Piquemal, professeur à l'Université de Nice et avocat, analysent les aspects juridiques de l'agence commerciale et du contrat de distribution dans le cadre de l'exportation de marchandises vers la C.E.E., et concluent à l'existence de contraintes plus importantes en ce qui concerne l'agence, puisque des règles plus strictes ont été introduites dans la législation.

Biruta Lewaszkiwicz-Petrykowska, professeur à l'Université de Lodz (Pologne) décrit les modalités d'accès au marché polonais par voie directe ou par l'entremise d'une société, conformément au droit polonais. Elle donne un aperçu du climat d'investissement régnant en Pologne et discute de la possibilité de l'ouverture de nouvelles avenues pour l'investisseur étranger.

Finalement, Eduardo Reyes, de Canadise International Market Developers, explique le rôle important que joue l'intermédiaire qui possède une expérience locale dans le marché vaste et grandissant qu'est devenu l'Amérique latine.

En somme, ce quatrième ouvrage de la série « Faire affaire à l'étranger » atteint certainement son but de rendre les informations de base sur les contrats internationaux de distribution plus accessibles aux gens d'affaires, dirigeants de PME, avocats, etc. Les textes écrits soit en français, soit en anglais — sont relativement courts et sont précédés d'un résumé — rédigé dans les deux langues — facilitant la sélection des lectures. De plus, une bibliographie internationale assez imposante complète cet ouvrage de consultation.

Maurice MARTEL, Paul MARTEL, *La compagnie au Québec; Les aspects juridiques*, volume 1, Montréal, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1992, 1021 pages, ISBN 2-920-831-30-5.

Cet ouvrage, que l'on retrouve aussi en volume à feuilles détachées avec service de mise à jour continue, est une nouvelle édition du tome 1 de la série *La compagnie au Québec; Les aspects juridiques* et a été entièrement revu, modifié et corrigé afin de refléter la refonte de 1985 des lois fédérales récemment entrées en vigueur. Cette refonte a d'ailleurs entraîné le remaniement de plusieurs articles de lois fédérales, ainsi qu'un changement dans la terminologie employée, notamment la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*, qui s'intitule maintenant la *Loi sur les sociétés par actions*.

Traitant, à l'intérieur de trente-sept chapitres, des formalités de constitution d'une compagnie, des modalités de son capital-actions, de ses actionnaires et de ses administrateurs ainsi que de certains aspects constitutionnels entourant sa formation, cet ouvrage développe d'une manière approfondie l'ensemble des sujets du droit corporatif et ce, avec une clarté remarquable.

Destiné à toutes les catégories de lecteur, les auteurs ont toutefois facilité la compréhension de l'ouvrage en établissant plusieurs tableaux comparatifs entre la *Loi sur les sociétés par actions* et la *Loi sur les compagnies* parties 1 et 1A particulièrement en ce qui concerne le consentement des actionnaires à certains changements, leurs différents pouvoirs, les devoirs et responsabilités des administrateurs de même que certains points saillants tels que la constitution d'une compagnie, sa dénomination sociale, son siège social et son capital-actions. Un index des sujets, lois, règlements et jurisprudence cités est également produit.

Constituant un instrument indispensable pour connaître, comprendre et appliquer les lois corporatives tant fédérales que provinciales, cet ouvrage s'avère aussi une source de référence complète et à jour par excellence. Il s'adresse de ce fait à tous ceux, professionnels, étudiants, gens d'affaires, qui s'intéressent aux compagnies et aux lois qui les régissent.

Jacques-Yvan MORIN, Francis RIGALDIES, Daniel TURP, *Droit international public, Notes et documents, Tome II: Documents d'intérêt canadien et québécois, 2^e éd., Montréal, les Éditions Thémis Inc., 1992, 1054 pages, ISBN 2-89400-011-1.*

Les trois professeurs de la Faculté de droit de l'Université de Montréal nous présentent un recueil de documents juridiques canadiens et québécois des plus utiles pour l'étude du droit international public par des Canadiens. Le Tome I ayant présenté un recueil de documents d'intérêt général (voir la recension (1988) 19 R.G.D., pp. 299-300), le Tome II s'attarde particulièrement aux documents « nationaux » dont certains, tels l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique (ALE) ou l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur la qualité de l'air, font régulièrement l'objet des manchettes de l'information publique. Chaque document est précédé d'une brève note de présentation qui nous permet de le situer dans son contexte particulier.

Nous retrouvons dans la première partie du recueil les principaux traités du Canada et les ententes internationales conclues par le gouvernement du Québec. Beaucoup seront surpris d'y apprendre, entre autres, que le gouvernement du Québec a conclu une entente en matière de sécurité sociale avec le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, de même qu'avec plusieurs autres pays d'Europe.

La deuxième partie regroupe les principaux actes législatifs et gouvernementaux impériaux, fédéraux et québécois. On y retrouve les textes français (ou des extraits) des principales lois ayant une dimension internationale, allant de la loi sur le ministère des Affaires extérieures à celle sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Même la *Loi électorale du Québec* y prend place, compte tenu de l'application extraterritoriale du droit de vote.

Enfin, la troisième partie traite des actes juridictionnels internationaux et nationaux. Les principales décisions judiciaires à incidence internationale y sont répertoriées, dont la toute récente décision relative à Saint-Pierre-et-Miquelon. Les arrêts des tribunaux impériaux, fédéraux et provinciaux canadiens et québécois y trouvent leur place.

Même si les liens entre les documents répertoriés et les relations internatio-

nales sont parfois moins évidents, ce recueil deviendra sans aucun doute une référence de grande qualité pour l'étude au Canada du droit international.

Marcel LACOURSÈRE

Yvon RENAUD, Jean-Louis BAUDOIN, *Compagnies, corporations et sociétés par actions, Montréal, Judico, Éditions Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1992, 724 pages, ISBN 2-920831-33-X.*

Comme à chaque année, messieurs Baudouin et Renaud ont mis à jour, le 30 juin 1992 cette fois-ci, le recueil qu'ils ont préparé et qui a trait aux lois et règlements sur les compagnies, les corporations et les sociétés par actions et ce, tant au Québec qu'au fédéral. Ce « classique » de la collection Lois et règlements demeure de toute première utilité pour s'y retrouver dans les principaux textes juridiques relatifs aux corporations.

La plupart des lois concernées par ce sujet y sont présentées : la *Loi sur les compagnies du Québec*, la *Loi sur les compagnies étrangères*, la *Loi sur la mainmorte*, la *Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés*, la *Loi sur l'inspecteur général des institutions financières*, des extraits de la *Charte de la langue française*, la *Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux*, la *Loi sur la liquidation des compagnies*, la *Loi sur les pouvoirs spéciaux* et la *Loi sur les valeurs mobilières*. Du côté fédéral, nous y retrouvons la *Loi sur les sociétés par actions* et la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

En plus des textes des lois, les tables des matières y sont présentées, de même que les index et les règlements des principales lois inventoriées. Il s'agit sans aucun doute d'un inventaire complet et exhaustif qui est toujours d'une grande utilité. Le principal inconvénient de ce genre de publication demeure la nécessité de racheter une nouvelle édition à chaque année, compte tenu des mises à jours requises suite aux modifications apportées par les législateurs à une ou quelques-unes de ces lois.

Marcel LACOURSÈRE